



Service | Innovation | Value

GOVERNEMENT DU CANADA

Demande de renseignements sur le modèle des modalités relatives aux services infonuagiques

Numéro de la demande de renseignements (DR)	PW-22-01006398	Date	Septembre 29, 2022
---	----------------	------	--------------------

Bureau émetteur	Services Partagés Canada	
Autorité contractante (L'autorité contractante est le représentant pour tous les commentaires et toutes les questions portant sur le présent document.)	Nom	Adam Uberig
	No de téléphone	613-220-5096
	Adresse électronique	Adam.uberig@ssc-spc.gc.ca
Date et heure de clôture	2022-10-27, 14:00	
Fuseau horaire	Heure avancée de l'Est (HAE)	
Destination des biens ou des services	Sans objet – demande de renseignements seulement	
Adresse électronique à laquelle la réponse doit être envoyée au plus tard à la date de clôture	pvrprotectedcloudarfnuageprotege@ssc-spc.gc.ca	

GOUVERNEMENT DU CANADA

Demande de renseignements sur le modèle des modalités relatives aux services infonuagiques

TABLE DES MATIÈRES

1. OBJET ET NATURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR).....	3
2. DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RÉPONSES	3
3. QUESTIONS AUX FOURNISSEURS	6
ANNEXE A – RÉTROACTION DES FOURNISSEURS	9

Demande de renseignements sur le modèle des modalités relatives aux services infonuagiques

1. Objet et nature de la demande de renseignements (DR)

1.1. Objet de la demande de renseignements (DR)

Le gouvernement du Canada a publié cette demande de renseignements (DR) dans le but d'obtenir des commentaires de l'industrie sur les modalités élaborées afin de normaliser la manière dont les services infonuagiques sont fournis. Les objectifs de la DR sont les suivants :

- a) demander des renseignements détaillés et de la rétroaction aux fournisseurs;
- b) déterminer la capacité des fournisseurs à satisfaire aux besoins futurs en fonction des modalités élaborées;
- c) permettre aux fournisseurs de suggérer de possibles révisions des modalités.

Les répondants sont invités à fournir des réponses aux questions indiquées à la partie 3 et de formuler une rétroaction sur celles-ci (Questions aux fournisseurs).

1.2. Nature de la demande de renseignements (DR)

Il ne s'agit pas d'une demande de soumissions. La présente DR ne donnera pas lieu à la publication d'une demande de soumissions ni à l'attribution d'un contrat. La présente DR vise seulement à recueillir des renseignements et une rétroaction de l'industrie sur les points inscrits dans le présent document.

2. Directives et renseignements relatifs aux réponses

2.1. Nature et format des réponses demandées

Les répondants sont invités à formuler une rétroaction sur les questions figurant dans la partie 3 de la présente DR, et à les inscrire directement à l'annexe A.

Ils peuvent également les présenter sur un support ou dans un format différents, en mentionnant bien le présent document ainsi que la ou les sections et questions pertinentes. Les répondants doivent expliquer les hypothèses qu'ils émettent sur les questions formulées.

2.2. Coûts relatifs à la réponse

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à la présente DR.

2.3. Traitement des réponses

2.3.1. Utilisation des réponses

Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation formelle. Le Canada peut les utiliser pour élaborer ou modifier ses politiques, exigences, ou normes en matière d'approvisionnement. Il examinera chacune des réponses reçues d'ici la date de clôture de la DR. Il peut, à sa discrétion, demander un suivi des réponses reçues et les examiner après la date de clôture de la DR.

2.3.2. Accès à l'information

La *Loi sur l'accès à l'information* confère, sur demande, le droit d'accéder à de l'information se trouvant dans des dossiers relevant d'un organisme gouvernemental. Le droit général d'accès est limité par certaines exclusions particulières en matière de divulgation, parmi lesquelles on peut citer entre autres certains types d'informations relatives à des tiers, dont la divulgation pourrait être leur porter préjudice. Les répondants doivent indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera ces parties de manière conforme aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.

2.3.3. Communication de renseignements à d'autres administrations

Le Canada peut communiquer tout ou partie des renseignements recueillis dans le cadre de la présente demande avec les administrations provinciales et municipales.

2.4. Contenu de la présente demande de renseignements (DR)

La présente DR comprendra les documents suivants :

- « Modèle d'approvisionnement d'ordre général – Modalités des services infonuagiques »
- Obligations en matière de protection de la vie privée
- Obligations en matière de sécurité
- Formulaire de rétroaction des fournisseurs

2.5. Contenu des réponses

La première page de chaque document de la réponse doit contenir ce qui suit :

- a) le numéro de la DR;
- b) le nom de l'entreprise que le répondant représente;
- c) la date de soumission des documents.

2.6. Demandes de renseignements

Le gouvernement du Canada ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes et ne transmettra pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs visés, puisqu'il ne s'agit pas d'une invitation à soumissionner. Toutefois, les répondants qui ont des questions concernant la présente DR peuvent les transmettre à l'autorité contractante dont le nom figure en page 1.

2.7. Présentation des réponses

2.7.1. Délai de présentation des réponses et adresse d'expédition

Les fournisseurs souhaitant remettre une réponse doivent l'envoyer à l'adresse électronique indiquée à la page 1, au plus tard le **10/27/22**, à 14 :00 (HAE).

2.7.2. Responsabilité quant au respect du délai de livraison

2.8. Il incombe à chaque répondant de voir à ce que sa réponse soit envoyée dans les délais prescrits et à la bonne adresse électronique.

2.9. Exigences relatives à la sécurité

Il n'existe aucune exigence relative à la sécurité pour la présentation d'une réponse à la présente DR.

2.10. Langues officielles

Les réponses à la présente DR peuvent être présentées dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

3. Questions aux fournisseurs

3.1. Contexte

Le gouvernement du Canada a reçu de la rétroaction de l'industrie et de divers intervenants du secteur de l'informatique en nuage du GC. Cette rétroaction porte, entre autres, sur les éléments suivants :

- les modalités des différents modèles d'approvisionnement en services infonuagiques ne sont pas uniformes;
- les clauses et conditions normalisées d'approvisionnement traditionnelles ne sont pas toujours adaptées aux offres de services infonuagiques.

Pour donner suite à la rétroaction obtenue, le gouvernement du Canada a normalisé le modèle des modalités relatives aux services infonuagiques afin de fournir aux clients et aux partenaires du GC un modèle normalisé dans ce domaine. Il en résulte un modèle qui :

- fournit un mécanisme d'attribution de contrats flexible, qui peut être modifié en fonction de l'utilisation des services infonuagiques et des modèles de prestations de tels services;
- tient compte des pratiques exemplaires de l'industrie des services infonuagiques à travers les enseignements tirés des soumissions antérieures, qui ont servi à l'élaboration du modèle normalisé;
- ne tient pas compte des clauses d'acquisition « traditionnelles », inadaptées aux services infonuagiques.

Dans la mesure du possible, le gouvernement du Canada souhaite appliquer le modèle normalisé aux besoins futurs en matière de services infonuagiques, qui peuvent inclure des demandes de soumissions pour des demandes de confirmation de besoins (DCB) en vertu de l'accord-cadre (AC) sur les services infonuagiques de FC ou des contrats émis en vertu du marché de l'AC. Le Canada souhaite recueillir les commentaires de fournisseurs afin d'améliorer continuellement l'approvisionnement de services infonuagiques.

Questions aux fournisseurs

Afin de mieux comprendre l'éventuelle incidence de cette proposition sur la gamme de fournisseurs potentiels, la présente demande de renseignements (DR) posera également des questions visant à obtenir des renseignements sur les caractéristiques des répondants. La provision de ces renseignements se fait sur une base volontaire.

3.1.1. Modèle d'approvisionnement d'ordre général

- a) En ce qui concerne la pièce jointe A – Modèle d'approvisionnement d'ordre général, pouvez-vous indiquer s'il existe des sections susceptibles de limiter votre capacité à fournir des services infonuagiques au gouvernement du Canada?

- i. Si tel est le cas, veuillez en décrire les répercussions sur votre solution technique ou votre prestation de services, ainsi que vos préoccupations à cet égard.
 - ii. Veuillez également indiquer la solution que vous proposez pour résoudre le problème présenté.
- b) En ce qui concerne la pièce jointe A – Modèle d’approvisionnement d’ordre général, existe-t-il des modalités supplémentaires devant être incluses?

3.1.2. Obligations en matière de confidentialité ou de sécurité

- a) En ce qui concerne la pièce jointe B – Obligations en matière de protection de la vie privée ou de sécurité, pouvez-vous indiquer s’il existe des sections susceptibles de limiter votre capacité à fournir des services infonuagiques au gouvernement du Canada?
 - i. Veuillez décrire les conséquences pour votre solution technique ou votre prestation de services, ainsi que le problème.
 - ii. Veuillez également indiquer la solution que vous proposez pour résoudre le problème présenté.
- b) En ce qui concerne l’annexe B – Obligations en matière de protection de la vie privée, existe-t-il d’autres modalités qui devraient être incluses?

3.1.3. Formulaire de présentation volontaire des fournisseurs

- a) Combien d’employés à temps plein et à temps partiel votre organisation compte-t-elle?
- b) À quel secteur ou à quelle industrie appartient votre organisation?
Veuillez fournir le numéro d’identification des biens et services (NIBS) sous lequel votre organisation a présenté des soumissions pour des contrats gouvernementaux.
- c) Combien de contrats auprès du gouvernement du Canada votre organisation a-t-elle obtenus au cours des 2 dernières années, dont la valeur était la suivante :
 - i. plus de 25 millions de dollars;
 - ii. entre 1 et 25 millions de dollars;
 - iii. moins de 1 million de dollars?
- d) Décrivez la propriété de votre entreprise. Indiquez si au moins 51 % de l’entreprise est détenue par des personnes qui se sont auto-identifiées comme étant membre de l’un ou de plusieurs groupes suivants.

Sélectionnez toutes les réponses qui s’appliquent.

- minorité visible (selon la *Loi sur l’équité en matière d’emploi*, les minorités visibles s’entendent des personnes « qui ne sont pas de race blanche ou qui n’ont pas la peau blanche », hormis les Autochtones. Les minorités visibles comprennent

notamment les personnes se disant issues des groupes suivants : Noir, Sud-Asiatique, Chinois, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.);

- Autochtones – Premières Nations;
- Autochtones – Métis;
- Autochtones – Inuits;
- femmes;
- personnes en situation de handicap;
- LGBTQ2+;
- anciens combattants;
- aucune de ces réponses;
- je préfère ne pas répondre.

Annexe A – Rétroaction des fournisseurs

<i>Page # / N° de page</i>	<i>Question Reference / Référence de la question</i>	<i>Clause Name and Number / Nom et numéro de la clause</i>	<i>Clause Text / Texte de la clause</i>	<i>Comments on current clause- text / Rétroaction sur le libellé de la clause actuelle</i>	<i>Comments for Proposed Changes / Rétroaction sur les changements proposés</i>

PIÈCE JOINTE A – MODÈLE D’APPROVISIONNEMENT D’ORDRE GÉNÉRAL – MODALITÉS DES SERVICES INFONUAGIQUES

[Cela a été inclus en tant que signet]

PIÈCE JOINTE B – OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE OU DE SÉCURITÉ – SERVICES INFONUAGIQUES

[Cela a été inclus en tant que signet]